

Journalistes jeunes,
journalistes amateurs,
journalistes quand même !

Avec ou sans moyens, avec ou sans structure
**d'accueil, mais toujours avec la rage et le plaisir
de s'exprimer, les jeunes prennent la parole et
créent des journaux dans les lieux de vie qui
sont les leurs : les collèges, les lycées, les
quartiers et les villes.**

Cette presse originale ne laisse pas son
entourage indifférent et rencontre souvent des
difficultés. Face à l'indifférence ou à la censure,
seule la solidarité de chacun peut permettre à
la presse jeune de s'affirmer dans sa richesse.

Association indépendante, composée et dirigée
par des jeunes de moins de 25 ans issus de la
**presse jeune, Jets d'encre défend la liberté
d'expression et le droit à l'autonomie des
journaux réalisés par les jeunes, et des valeurs
déontologiques qui vont du respect de l'autre
au principe de responsabilité.**

Tél. : 01.46.07.26.76 ♦ contact@jetsdencre.asso.fr



Jets d'encre ♦ Association nationale pour la
promotion et la défense de la presse d'initiative jeune

Votre Carte de presse jeune

◆ Une Carte, pourquoi faire ?

Créée pour la première fois en 1991, la Carte de presse jeune est **d'abord un signe de reconnaissance pour tous les jeunes investis dans la réalisation d'un journal. Elle exprime votre volonté d'agir dans le cadre de la *Charte des journalistes jeunes*, le code de déontologie de la presse jeune. C'est donc également un gage de crédibilité pour tous ses détenteurs.**

Il ne s'agit pas d'une « sous » carte de presse professionnelle. La presse jeune est avant tout une presse d'amateurs, dont les moteurs sont surtout le plaisir et l'urgence de s'exprimer. Les enjeux, les objectifs, les moyens, les pratiques et les rapports de force n'y sont définitivement pas les mêmes.

◆ Une Carte, pour faire quoi ?

La Carte n'est pas non plus un gadget commercial : l'obtention d'avantages n'est pas son but premier, mais elle peut être l'une des conséquences de la reconnaissance de la presse jeune, à laquelle chacun de ses détenteurs contribue. Il vous appartient donc de les négocier au cas par cas (accréditation-presse, avant-première...)

◆ Et vous, que faites-vous de votre Carte ?

N'hésitez pas à nous faire part des succès et difficultés rencontrés avec votre Carte de presse jeune. Vos témoignages aideront l'association à faire progresser la cause de la presse jeune et à développer ses activités pour les journalistes jeunes.

La Charte des journalistes jeunes

Liberté d'expression : d'accord ! Mais dans un esprit de responsabilité. *La Charte des journalistes jeunes*, créée en 1991, est le code de déontologie que propose de suivre l'association Jets d'encre et dans lequel se reconnaissent ses adhérents. La Charte a pour but de rappeler que les journaux jeunes peuvent et doivent être des espaces de débat, d'engagement, d'humour... Elle reconnaît ses rédacteurs capables d'esprit critique, de remise en question, de dialogue. La Charte est enfin un appel à la solidarité, au-delà des différences d'âge et de cadre éditorial, pour faire face ensemble à l'arbitraire dont les journaux jeunes sont encore victimes.

Les journalistes jeunes :

1. **Ont le droit à la liberté d'expression garantie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.**
2. **Revendiquent le droit d'opinion et contribuent à garantir le droit de tous à l'information.**
3. **Prennent la responsabilité de tous leurs écrits ou autres formes d'expression, signés ou non.**
4. **Sont ouverts à toute discussion sur leurs publications et s'engagent par souci de vérité à rectifier toute information erronée.**
5. **Tiennent la calomnie et le mensonge pour une faute, sans pour autant renoncer à des modes d'expression satiriques ou humoristiques.**
6. **Tiennent la censure et toute forme de pression morale ou matérielle pour des atteintes inacceptables à la liberté d'expression, notamment dans les établissements scolaires, socioculturels et structures d'accueil des jeunes.**